

www.mieuxconnaîtrelaforêt.ca



Consortium en foresterie
Gaspésie-Les-Îles

SAVOIR | FAIRE SAVOIR

Atelier



CONFÉRENCES ET ATELIERS DE RÉFLEXION

ENJEUX FORESTIERS ET GESTION TERRITORIALE

Actes d'atelier

Inscription obligatoire auprès du Consortium

(418) 368-5166 | 1 866 361-5166

Cette affiche a été imprimée sur du papier Enviro100 fait à 100% de fibres postconsommation et certifié FSC.



Pour nous contacter

Consortium en foresterie Gaspésie—Les Îles

37, rue Chrétien, bur. 26, C.P. 5 Gaspé (QC) G4X 1E1

Tél. : (418) 368-5166 Téléc : (418) 368-0511

consortium@foretgaspesie-les-iles.ca

www.mieuxconnaîtrelaforêt.ca

Référence à citer :

Malenfant, A., Langis, M.-H. et Hébert, B. 2007. Actes de l'atelier « Enjeux forestiers et gestion territoriale ». Consortium en foresterie Gaspésie-Les Îles, Gaspé, Canada, 23 pages.

Photos : Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles

Les Actes ont été imprimés sur du papier Enviro100 fait à 100% de fibres postconsommation et certifié FSC.

Remerciements

Le Consortium remercie ses partenaires financiers, soit Développement économique Canada (DEC), la Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CRÉ-GÎM), le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et le Cégep de la Gaspésie et des Îles.

De plus, le Consortium désire souligner la participation des conférenciers à l'atelier. Merci à Philippe Marcotte du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) ainsi qu'à Jean-François Hudon, d'Activa Environnement inc.

NOTE IMPORTANTE

Le Consortium tient à souligner que les informations recueillies dans ce document ne représentent pas nécessairement les préoccupations ou les positions de l'organisme. Ce document se veut une reconstitution la plus juste possible du déroulement de l'atelier *Enjeux forestiers et gestion territoriale*.

Table des matières

REMERCIEMENTS	03
MISE EN CONTEXTE	05
COMMUNIQUÉ DE PRESSE ANNONÇANT L'ATELIER	06
HORAIRE DE L'ATELIER	08
LISTE DES PARTICIPANTS	09
PARTIE 1 : LES CONFÉRENCES	10
L'AMÉNAGEMENT FORESTIER ET SES PRINCIPALES ÉCHELLES DE GESTION, <i>PHILIPPE MARCOTTE, MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE (MRNF)</i>	10
L'ÉCHELLE DE GESTION ET LES ENJEUX ÉCOSYSTÉMIQUES, <i>JEAN-FRANÇOIS HUDON, ACTIVA ENVIRONNEMENT INC.</i>	11
PARTIE 2 : ATELIERS DE DISCUSSIONS ET DE RÉFLEXION	12
PARTIE 3 : PLÉNIÈRE ET CONCLUSION	22

Ce document présente un compte-rendu de l'Atelier « Enjeux forestiers et gestion territoriale » qui a eu lieu à New Richmond le 21 février 2007. Cet Atelier a été organisé par le Consortium en foresterie Gaspésie – Les-Îles afin d'amorcer une réflexion sur les rôles et responsabilités de chaque acteur des différentes échelles de gestion administrative (UAF, forêt privée, MRC, etc.) en regard des enjeux forestiers qui serviront à la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique. L'approche proposée par cet atelier visait donc à amener les participants à se familiariser avec le concept d'enjeu en identifiant « l'échelle de gestion naturelle » à laquelle il répond et en s'assurant de son arrimage avec les échelles de gestion administrative.

Communiqué de presse annonçant l'atelier

ATELIER «ENJEUX FORESTIERS ET GESTION TERRITORIALE»

GASPE, le 7 février 2007 -- Le Consortium en foresterie Gaspésie – Les-Îles tiendra un atelier traitant des enjeux forestiers et de la gestion territoriale le 21 février prochain à l'Hôtel Le Francis de New Richmond à 13h30. L'activité proposée permettra d'amorcer une réflexion sur le rôle que chaque gestionnaire de territoire ou de ressources pourra jouer dans la détermination des enjeux forestiers régionaux et des objectifs d'aménagement qui en découlent. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique retenu par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune afin de donner suite aux recommandations de la Commission Coulombe.

L'activité débutera par la présentation de deux conférences. La première exposera les différentes échelles de gestion existantes, allant du découpage naturel (ex : bassin versant, peuplement forestier) au découpage organisationnel (ex : MRC, unité d'aménagement forestier). Quant à la deuxième présentation, elle portera sur un exemple concret où la prise en compte des différentes échelles de gestion a permis d'atteindre les objectifs d'aménagement d'un enjeu donné. Ces présentations permettront d'alimenter la tenue d'un atelier où les participants seront invités à réfléchir sur le rôle des différents intervenants dans la mise en œuvre des enjeux reliés à l'approche écosystémique en milieu forestier.

Le Consortium lance cette invitation à toute personne concernée ou intéressée par l'aménagement du territoire en lien avec le milieu forestier. La participation à l'atelier est gratuite pour les membres du Consortium et de 20 \$ pour les non-membres. Pour plus d'informations, visitez le site Internet du Consortium au <http://www.mieuxconnaitrelaforet.ca>.

L'atelier «Enjeux forestiers et gestion territoriale» s'inscrit dans le cadre de la programmation d'activités de transfert de connaissances du Consortium prévues pour la saison 2006-2007. La réalisation de ces activités permet au Consortium d'accomplir une partie de son mandat, qui est l'acquisition et le transfert de connaissances sur le milieu forestier de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Par sa mission, le Consortium supporte les collectivités et les intervenants afin de parvenir à un développement forestier durable, novateur et diversifié.

Les activités du Consortium sont rendues possibles grâce à la contribution de Développement économique Canada, de la Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Horaire de l'atelier

Mercredi, le 21 février 2007

PARTIE 1

CONFÉRENCES

13h00

Accueil et inscription
Hôtel le Francis

13h30

Mot de bienvenue et d'introduction :
Enjeux forestiers et gestion territoriale : un défi à venir dans la mise en oeuvre de l'aménagement écosystémique
Mathieu Côté,
Consortium en foresterie Gaspésie—Les-Îles

13h40

L'aménagement forestier et ses principales échelles de gestion
Philippe Marcotte,
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)

14h10

L'échelle de gestion et enjeux écosystémiques
Jean-François Hudon,
Activa Environnement inc.

14h10

Pause

PARTIE 2

ATELIERS DE DISCUSSIONS ET DE RÉFLEXIONS

15h00

Atelier de discussions et de réflexion

Atelier A

Comment l'aménagement peut prendre en compte la simplification de la structure interne des peuplements résineux ?

Atelier B

Comment l'aménagement peut prendre en compte la raréfaction des essences résineuses (Pin blanc, Thuya occidental, Épinette blanche, Épinette noire) ?

PARTIE 3

PLÉNIÈRE ET CONCLUSION

16h15

Plénière

Quels sont les éléments (recommandations) qui permettraient de faciliter cet exercice lorsque viendra le temps de s'approprier les enjeux dans le cadre de la mise en oeuvre de l'aménagement écosystémique ?

17h00

Mot de la fin

Liste des participants

- > Arbour, Gaston - Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- > Bérubé, Sébastien - Groupement Agro-Forestier de la Ristigouche inc.
- > Côté, Mathieu - Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles
- > Cyr, Nicolas - Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Les-Îles
- > Desjardins, Pierre-Luc - Groupement forestier Baie-des-Chaleurs
- > Dufour, Guillaume - Conseil régional de l'environnement GÎM
- > Eichenberger, Bob
- > Fallu, Joey - MRC d'Avignon
- > Gagnon, Bernard-Luc - GPS Précision
- > Hébert, Barbara - Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles
- > Hudon, Jean- François - Activa Environnement inc.
- > Johnson, Gilles - Groupement forestier Baie-des-Chaleurs
- > Landry, François - Rexforêt inc.
- > Landry, Gilles - Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- > Langis, Marie-Hélène - Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles
- > Lejeune, Geneviève – Association coopérative forestière Saint-Elzéar
- > Malenfant, Annie - Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles
- > Marcotte, Philippe - Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- > Martin, Benoit - Groupement Agro-Forestier de la Ristigouche inc.
- > Miousse, Gaston - Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie et des Îles
- > Molloy, Roger - Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- > Poirier, Isabelle - Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie
- > Porlier, Gérard - Municipalité de Saint-Alphonse
- > Robichaud, Paul - Groupement Agro-Forestier de la Ristigouche inc.
- > Turcotte, Alain - Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- > Vézina, Marie-Michelle - Université du Québec à Rimouski

L'aménagement forestier et ses principales échelles de gestion

Philippe Marcotte

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

philippe.marcotte@mrnf.gouv.qc.ca

Résumé

La présentation dressera un bilan des principales échelles de gestion, tant administratives que naturelles, présentement utilisées pour l'aménagement forestier. Que ce soit l'unité d'aménagement forestier (UAF), le contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF), l'unité territoriale de référence (UTR), le bassin versant ou le chantier mosaïque, chaque échelle de gestion vise à répondre à un ou des objectif(s) spécifique(s). Cela permet de raffiner l'aménagement forestier et d'intégrer les attentes de différents utilisateurs du milieu forestier.

D'un autre point de vue, chaque nouvelle échelle de gestion complexifie davantage la planification forestière en apportant des contraintes supplémentaires. Le perfectionnement rapide des outils géomatiques a permis de multiplier le nombre d'échelles de gestion prises en compte. Quelles seraient les meilleures orientations futures pour continuer d'améliorer la gestion des forêts tout en demeurant dans un cadre opérationnel acceptable ?

Les diapositives de la présentation sont disponibles sur le site web du Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles au www.mieuxconnaitrelaforet.ca sous l'onglet « Transfert de connaissances ».

L'échelle de gestion et les enjeux «écosystémiques»

Jean-François Hudon

Activa Environnement inc.

jfhudon@activaenviro.ca

Résumé

L'aménagement forestier écosystémique implique la prise de nombreuses décisions. L'une d'entre elles concerne l'échelle spatiale de gestion. Devrait-on gérer nos activités à l'échelle du paysage, de l'unité d'aménagement forestier (UAF), du bassin versant ou encore des limites administratives ?

En pratique, les forces motrices qui régissent les écosystèmes varient dans l'espace, nécessitant par le fait même une gestion à plus d'une échelle pour répondre aux différents enjeux. L'approche écosystémique devrait donc être délimitée par des échelles spatiales en rapport avec ces enjeux. Les limites de la gestion devraient également être définies de manière fonctionnelle par les gestionnaires, les utilisateurs, les scientifiques et la population locale.

Afin d'illustrer cette démarche, nous prendrons pour exemple l'enjeu du déclin de la population du cerf de Virginie et le cas du ravage situé le long de la rivière Escuminac en Gaspésie. Ce cas concret permettra de mieux voir comment les actions à mener doivent être adaptées aux échelles spatiales administrative et naturelle.

Les diapositives de la présentation sont disponibles sur le site web du Consortium en foresterie Gaspésie-Les-Îles au www.mieuxconnaitrelaforet.ca sous l'onglet « Transfert de connaissances ».

Ateliers de discussions et de réflexion

Dans son rapport, la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise recommandait que l'aménagement écosystémique soit au cœur de la gestion des forêts. L'approche susceptible d'être préconisée par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour en assurer la mise en œuvre passe par **l'identification d'enjeux forestiers** qui font consensus dans la région et **le développement de solutions** pour y répondre.

La réalisation du portrait forestier historique de la Gaspésie devrait permettre d'obtenir le portrait forestier de la région avant que l'homme n'en modifie la dynamique naturelle. Les écarts qui seront observés entre le paysage forestier passé et actuel permettront aux intervenants du milieu forestier de la région d'identifier une série d'enjeux jugés prioritaires. Ces enjeux constitueront le cœur même de la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique gaspésien.

Afin d'amorcer une réflexion sur les rôles et responsabilités de chaque acteur des différentes échelles de gestion administrative (UAF, forêt privée, MRC, etc.) en regard des enjeux forestiers, il convient de se préparer à les conceptualiser. **L'approche proposée par ces deux ateliers visait donc à amener les participants à se familiariser avec le concept d'enjeu, en identifiant l'échelle de gestion naturelle à laquelle il répond, mais aussi à assurer son arrimage avec les échelles de gestion administrative.** Les enjeux choisis pour l'exercice sont inspirés de résultats ou d'hypothèses de recherche en lien avec l'aménagement écosystémique provenant des régions de la Mauricie et du Bas-St-Laurent. **Leur adaptation au contexte gaspésien est donc, à ce jour, fictive et n'est réalisée qu'aux seules fins de l'exercice.**

Question générale des ateliers

Atelier A

Comment l'aménagement peut prendre en compte la simplification de la structure interne des peuplements résineux ?

Atelier B

Comment l'aménagement peut prendre en compte la raréfaction des essences résineuses (Pin blanc, Thuya occidental, Épinette blanche, Épinette noire) ?

Déroulement des ateliers

Afin de faciliter la compréhension de l'atelier, la mise en contexte des ateliers A et B figure dans le présent document. Les résultats des discussions et réflexions des ateliers sont présentés sous forme de réponse aux questions posées durant l'activité.

Comment l'aménagement peut prendre en compte la simplification de la structure interne des peuplements résineux ?

Animation

- > Barbara Hébert, Consortium en foresterie Gaspésie – Les Îles

Secrétaire

- > Marie-Hélène Langis, Consortium en foresterie Gaspésie – Les Îles

Participants

- > Nicolas Cyr, CRÉ-GÎM
- > Pierre-Luc Desjardins, Groupement forestier Baie-des-Chaleurs
- > Guillaume Dufour, CRE-GÎM
- > Bob Eichenberger
- > François Landry, Rexforêt inc.
- > Gilles Landry, MRNF – Faune Québec
- > Geneviève Lejeune, ACF St-Elzéar
- > Philippe Marcotte, MRNF – Forêt Québec
- > Gaston Miousse, AFOGÎM
- > Roger Molloy, MRNF – Forêt Québec
- > Paul Robichaud, Groupement Agro-Forestier de la Ristigouche inc.
- > Marie-Michelle Vézina, UQAR

MISE EN CONTEXTE

Bien que les recherches relatives au portrait forestier historique n'en soient encore qu'à leur début, certains éléments trouvés permettent déjà d'avancer des hypothèses confirmés par les intervenants forestiers d'autres régions du Québec. La simplification de la structure interne des peuplements résineux fait partie des constats observés. Voici rapidement ce qui en est (le contenu de cet atelier est inspiré des résultats des régions de la Mauricie et du Bas St-Laurent et **son adaptation au contexte gaspésien n'est réalisée qu'aux seules fins de l'exercice**) :

Énoncé fictif des informations relatives à l'enjeu

ÉCART OBSERVÉ ENTRE LE PORTRAIT FORESTIER HISTORIQUE ET LE PORTRAIT ACTUEL

Les forêts de la Gaspésie font l'objet d'une exploitation soutenue depuis plus d'un siècle et ceci n'est pas sans entraîner de profonds changements dans

leur structure et leur dynamique. Les forêts précoloniales, c'est-à-dire les forêts vierges que différents utilisateurs (chantiers navals, entreprises forestières, colons, etc.) ont exploitées pour la première fois, étaient davantage résineuses qu'aujourd'hui. On sait également que les perturbations naturelles entretenaient des forêts atteignant un grand âge et une structure irrégulière ou encore inéquienne (c'est-à-dire comportant plusieurs cohortes d'âges distincts) sur une fraction substantielle du territoire. En effet, ces forêts âgées de structure irrégulière représentaient 60 % du paysage forestier dans le passé, contrairement à une valeur actuelle de 10%.

Les perturbations naturelles en question sont principalement les épidémies de tordeuses des bourgeons de l'épinette (TBE), les chablis (arbres renversés par le vent) et les feux de foudre. Bien que des feux historiques aient marqué la dynamique de certains paysages forestiers régionaux, il semble que ce type de perturbation ait joué un rôle secondaire par rapport aux deux autres facteurs dans la dynamique forestière régionale (à l'exception probable de certains secteurs dominés par l'épinette noire). En revanche, les épidémies d'insectes ravageurs (ou maladies d'origine diverse) ont touché la forêt gaspésienne de façon importante au cours des derniers siècles. Quant aux chablis, ils touchent régulièrement les forêts matures de sorte qu'il y a en moyenne de 0,5 à 2% des arbres dominants de ces forêts qui tombent à chaque année. Ces perturbations, de taille et d'intensité variées, se traduisaient par la création d'une mosaïque forestière irrégulière, tant à l'échelle du paysage qu'à l'échelle du peuplement.

De nos jours, comme la récolte actuelle du bois se fait principalement selon la méthode dite de « coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS) », on assiste à une **simplification de la structure interne des peuplements**. En effet, à la suite d'une CPRS, on se retrouve avec une régénération constituée d'arbres d'âge similaire comparativement à une meilleure répartition des différentes classes d'âge dans les peuplements naturels.

Questions

Première étape de l'atelier : s'appropriier l'enjeu/discussion autour de l'enfeu (constat)

1. Comment comprenez-vous ce constat (est-ce que chaque participant définit les termes du constat de la même façon) ?

Pour débiter l'atelier, les participants ont été invités à discuter de l'enjeu et de leur compréhension de ce dernier. Pour ce faire, des discussions autour des deux principaux termes de l'enjeu, soit la **simplification** et la **structure forestière**, ont eu lieu. Tout d'abord, les participants ont défini la simplification comme une diminution de la complexité, une homogénéisation verticale ET horizontale, une modification de la nature en la simplifiant, une réduction de la biodiversité ainsi qu'une conversion de la structure (uni-étagé au lieu de multi-étagé). Divers mots sont également ressortis tels que homogène, uniforme, monospécifique, dénaturalisation, industrialisation et humanisation.

En ce qui concerne la définition de la structure forestière, les propos peuvent être résumés par les termes suivants : ligneux, étages dans le peuplement (régulière et irrégulière), âge des tiges, stades d'évolution (régénération, jeune, mature, suranné, chicots, débris ligneux, etc.) et densité (diamètre, nombre de tiges, etc.)

2. Quelles répercussions ont ces changements sur les forêts gaspésiennes

Toutes les répercussions mentionnées par les participants sont des impacts négatifs sur les forêts gaspésiennes. Voici les impacts négatifs invoqués et discutés :

- > Perte de biodiversité des espèces
- > Augmentation de la vulnérabilité des peuplements, perte de résilience
- > Perte d'habitats fauniques
- > Perte du cycle naturel des peuplements (dynamique)
- > Perte de fertilité des sols forestiers
- > Perte, recul d'essences forestières d'intérêt
- > Perte patrimoniale
- > Perte de diversification économique
- > Perte de potentiel multiresource
- > Perte de latitude professionnelle

3. En tant qu'intervenant du milieu forestier, est-ce que cette altération de la forêt gaspésienne est acceptable ou vous apparaît-elle comme un appel à poser des actions visant à adapter certaines pratiques forestières favorisant l'irrégularité des peuplements résineux ?

L'ensemble des participants considérait cette altération de la forêt gaspésienne inacceptable. En fait, les participants jugeaient que cet enjeu était relié à plusieurs pertes pour la forêt gaspésienne (voir question 2) et que des changements s'imposaient pour corriger la situation (voir question 5).

4. À quelle échelle spatiale se situe l'enjeu ?

Il a été difficile de bien définir l'échelle naturelle touchée par l'enjeu. En effet, tous les participants s'entendaient pour dire que l'échelle naturelle était le peuplement forestier, mais que les actions doivent se faire à plusieurs niveaux pour remédier à la situation actuelle. Ainsi, il est primordial de considérer l'enjeu à une plus grande échelle que celle du peuplement, comme par exemple celle d'unité de paysage.

Un autre point ressorti des discussions touche l'échelle spatiale des domaines bioclimatiques qui permet de prendre en compte la dynamique naturellement en cours dans les peuplements. En effet, on retrouve généralement les mêmes types de régime de perturbations naturelles dans un même domaine bioclimatique. Les domaines bioclimatiques apparaissaient donc aux participants comme une bonne échelle de gestion naturelle de l'enjeu.

Deuxième étape de l'atelier : pistes de solutions générales

5. Quelles sont les pistes de solutions ou les objectifs d'aménagement qui permettraient de limiter l'écart observé ? Qu'est-ce qui peut être fait (toutes les idées sont bonnes à cette étape de la réflexion !) ?

Voici les pistes de solutions générales ressorties par les participants à l'atelier suite aux discussions :

- > Favoriser et pratiquer un aménagement écosystémique.
- > Diversifier les traitements sylvicoles : augmenter les coupes partielles, s'inspirer davantage des perturbations naturelles, etc.
- > Favoriser les traitements qui assurent la régénération naturelle des peuplements ; par exemple, la coupe progressive d'ensemencement.
- > Varier les dimensions de coupe.
- > Varier les peuplements résiduels : leur distribution, leur forme, les essences, la proportion coupée/résiduelle, etc.
- > Maintenir des structures mortes (chicots, débris ligneux).
- > Plantation : diversifier les densités et les essences reboisées (en favorisant davantage les essences indigènes).
- > Éclaircie pré-commerciale : garder les feuillus, les essences nobles et les arbres fruitiers et laisser des superficies non traitées par le biais de superficies maximales traitées en EPC.
- > Garder plus de peuplements naturels (augmenter les zones protégées).
- > Assouplir les normes et les adapter régionalement.
- > Accorder plus de latitude professionnelle aux ouvriers sylvicoles ainsi qu'aux professionnels (en lien avec l'assouplissement des normes).
- > Normaliser la machinerie : poids, dimension, largeur des roues, etc.
- > Favoriser l'éducation et augmenter les efforts en acquisition de connaissances.
- > Changer le dogme, la croyance qu'un peuplement résineux est toujours équienne. Les connaissances démontrent de plus en plus que plusieurs peuplements résineux sont inéquennes et irréguliers. Cela permettrait de mieux adapter les pratiques en fonction de la dynamique naturelle des peuplements traités.

Troisième étape de l'atelier : pistes de solution ciblées

6. En tant qu'intervenant du milieu forestier, que vous pouvez faire ?
Comment pouvez-vous participer aux solutions énoncées ?

7. Quels seraient les rôles et responsabilités de chaque acteur des différentes échelles de gestion administrative (UAF, forêt privée, MRC, habitats fauniques sous la juridiction du MRNF, etc.) en regard de l'enjeu forestier énoncé et des solutions proposées ?

La table a manqué de temps pour la dernière étape de l'atelier et n'a pas pu discuter de pistes de solution ciblées.

Atelier B

Comment l'aménagement peut prendre en compte la raréfaction des essences résineuses (pin blanc, thuya occidental, épinette blanche, épinette noire) ?

Animation

- > Annie Malenfant, Consortium en foresterie Gaspésie—Les Îles

Secrétaire

- > Jean-François Hudon, Activa Environnement inc.

Participants

- > Gaston Arbour, MRNF – Forêt Québec
- > Serge Cayouette, Rexforêt inc.
- > Joey Fallu, MRC Avignon
- > Bernard-Luc Gagnon, GPS Précision
- > Gilles Johnson, Groupement forestier Baie-des-Chaleurs
- > Benoît Martin, Groupement Agro-Forestier de la Ristigouche inc.
- > Isabelle Poirier, Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie
- > Gérard Porlier, Municipalité de Saint-Alphonse
- > Alain Turcotte, MRNF – Forêt Québec

MISE EN CONTEXTE

Bien que les recherches relatives au portrait forestier historique n'en soient encore qu'à leur début, certains éléments trouvés permettent déjà d'avancer des hypothèses confirmés par les intervenants forestiers de d'autres régions du Québec. La raréfaction de certaines essences résineuses (Pin blanc, Épinette blanche, Épinette noire, Thuya occidental) fait partie des constats observés. Voici rapidement ce qui en est (le contenu de cet atelier est inspiré des résultats des régions de la Mauricie et du Bas St-Laurent et **son adaptation au contexte gaspésien n'est réalisée qu'aux seules fins de l'exercice**) :

ÉCART OBSERVÉ ENTRE LE PORTRAIT FORESTIER HISTORIQUE ET LE PORTRAIT ACTUEL

Les forêts de la Gaspésie font l'objet d'une exploitation soutenue depuis plus d'un siècle et ceci n'est pas sans entraîner de profonds changements dans leur structure et leur dynamique. Les forêts précoloniales, c'est-à-dire les forêts vierges que différents utilisateurs (chantiers navals, entreprises forestières, colons, etc.) ont exploitées pour la première fois, étaient différentes de celles qu'on observe aujourd'hui.

En effet, des données puisées dans divers fonds d'archives (rapports d'arpentage, inventaires forestiers, cartes forestières, etc.) et des relevés de terrain indiquent une transformation majeure de la forêt gaspésienne depuis le début de l'époque coloniale. Les feux n'exerçaient qu'une influence modérée sur le paysage forestier préindustriel, lequel était fortement dominé par une matrice de vieilles forêts conifériennes. Les espèces dominantes étaient probablement l'épinette blanche et noire, le pin blanc et le thuya, accompagnées du sapin baumier, du bouleau blanc et du bouleau jaune. Les feuillus nobles, accompagnés du sapin, de l'épinette et du thuya, se rencontraient dans les peuplements mélangés ou feuillus, concentrés sur les sommets ou les versants supérieurs des collines ou encore dans les vallées. Il semble donc que la composition était plus diversifiée que maintenant. La récolte d'arbres d'espèces et de tailles variées du temps des chantiers navals, les coupes à diamètre limite du XIXe siècle, suivies par la production importante de bois de sciage ou de pâte, les feux anthropiques et la mauvaise gestion de la colonisation au XXe siècle ont fortement érodé la matrice de conifères et semblent avoir diminué l'abondance des espèces longévives (épinette, thuya, pin).

Comme la récolte actuelle du bois se fait principalement selon la méthode dite de « coupe avec protection de la régénération et des sols », on assiste maintenant à la raréfaction des essences forestières adaptées à des conditions de germination et de croissance que cette méthode ne permet pas de rencontrer. Ces espèces sont également adaptées à des intervalles beaucoup plus longs entre les perturbations.

Ainsi, deux siècles de récolte de bois sous différents régimes semblent avoir entraîné la raréfaction de certaines essences résineuses (pin blanc, thuya occidental, épinette blanche, épinette noire) et provoqué « l'enfeuillement » de la forêt gaspésienne (par le peuplier faux tremble et le bouleau blanc principalement) tout autant que « l'ensapinage ».

Questions

Première étape de l'atelier : s'approprier l'enjeu/discussion autour de l'enfeu (constat)

- 1. Comment comprenez-vous ce constat (est-ce que chaque participant définit les termes du constat de la même façon) ?**

2. Quelles répercussions ont ces changements sur les forêts gaspésiennes ?

La réponse à cette question ne semblait pas faire consensus au sein des participants. Comme la raréfaction des essences résineuses mentionnées dans l'exercice n'était pas quantifiée, et que certaines essences ne présentent que peu ou pas d'intérêt pour l'industrie forestière régionale actuelle, les participants semblaient éprouver une certaine difficulté à identifier des répercussions, tant aux niveaux économique, social et environnemental. Toutefois, voici quelques répercussions qui ont été mentionnées et discutées :

- > Perte de biodiversité des espèces.
- > Augmentation de la vulnérabilité des peuplements aux épidémies d'insectes et de maladies.
- > Perte patrimoniale reliée au symbole que représente le pin blanc.
- > Perte de diversification économique : diminution d'essences de qualité ayant un potentiel de valeur ajoutée.

3. En tant qu'intervenant du milieu forestier, est-ce que cette altération de la forêt gaspésienne est acceptable ou vous apparaît-elle comme un appel à poser des actions visant à adapter certaines pratiques forestières limitant la raréfaction des essences résineuses ?

Encore une fois, comme la raréfaction des essences résineuses mentionnées dans l'exercice n'était pas quantifiée, il semblait difficile pour les participants, dans un premier temps, de déterminer l'importance de cet enjeu. De plus, comme certaines de ces essences (notamment le pin blanc et le thuya) ne sont actuellement pas ou peu demandées par l'industrie forestière régionale, cet enjeu ne semblait pas constituer une priorité d'action pour les participants.

4. À quelle échelle spatiale se situe l'enjeu ?

Il a été difficile de bien définir l'échelle naturelle touchée par l'enjeu. Toutefois, de façon générale, les participants se sont entendus pour dire que l'échelle naturelle était la région écologique respective de chaque espèce.

Deuxième étape de l'atelier : pistes de solutions générales

5. Quelles sont les pistes de solutions ou les objectifs d'aménagement qui permettraient de limiter l'écart observé ? Qu'est-ce qui peut être fait (toutes les idées sont bonnes à cette étape de la réflexion !) ?

Voici les pistes de solutions générales ressorties par les participants à l'atelier :

- > Amplifier l'effort de plantation, notamment pour le pin blanc et le thuya.
- > Produire davantage de plants de pin blanc et de thuya pour le reboisement et les rendre disponibles.
- > Investir dans des programmes de reboisement.
- > Protéger les semenciers en place.
- > Communiquer l'enjeu et sensibiliser les propriétaires et aménagistes sur ses répercussions.
- > Modifier la réglementation.
- > Fixer des objectifs précis.
- > Développer les connaissances.

Troisième étape de l'atelier : pistes de solution ciblées

21

6. En tant qu'intervenant du milieu forestier, que vous pouvez faire ? Comment pouvez-vous participer aux solutions énoncées ?

7. Quels seraient les rôles et responsabilités de chaque acteur des différentes échelles de gestion administrative (UAF, forêt privée, MRC, habitats fauniques sous la juridiction du MRNF, etc.) en regard de l'enjeu forestier énoncé et des solutions proposées ?

Voici quelques exemples de responsabilités énoncées durant l'atelier :

- > Le propriétaire pourrait effectuer des actions sur sa propriété, comme le reboisement.
- > Les conseillers forestiers, de concert avec l'Agence de mise en valeur des forêts privées, pourraient sensibiliser les propriétaires de lots boisés et proposer des actions.
- > La MRC, dans le cadre de son Règlement de contrôle intérimaire (RCI), pourrait légiférer.
- > Le MRNF pourrait se doter d'objectifs et les traduire par des investissements sur le terrain (ex. Programme d'investissement sylvicole).
- > Les pépinières pourraient augmenter leur production de plants de ces espèces (pin blanc, thuya).

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS (RECOMMANDATIONS) QUI PERMETTRAIENT DE FACILITER CET EXERCICE LORSQUE VIENDRA LE TEMPS DE S'APPROPRIER LES ENJEUX DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DE L'AMÉNAGEMENT ÉCOSYSTÉMIQUE ?

Comment faciliter la compréhension des enjeux ?

La réponse principale à cette question a été l'éducation (information et sensibilisation) de la population et des intervenants. En effet, les participants ont insisté sur l'importance de vulgariser l'information et de la rendre plus accessible afin d'intéresser le plus grand nombre de personnes possible. L'information doit donc être vulgarisée, mais également impartiale et appuyée scientifiquement. Des chroniques dans les médias semblent une option intéressante pour informer le public de façon continue. La pertinence d'activités de transfert de connaissances comme l'atelier sur les «Enjeux forestiers et la gestion territoriale» a également été soulignée. Certaines de ces activités devraient avoir lieu le soir et la fin de semaine afin d'être accessibles à un public plus large.

De plus, il importe que les gens participent à la définition des enjeux (compréhension, choix des priorités et définition des objectifs). Ainsi, ils seront plus impliqués et s'investiront davantage dans le processus. Il a été question d'un processus régional, d'un forum démocratique efficace ayant les moyens financiers pour assurer son bon fonctionnement et la participation de tous. Le point central de ce forum serait l'écoute, car il importe que les participants se sentent écoutés et entendus.

Finalement, un participant a mentionné l'importance d'illustrer, d'imager les enjeux par le biais de photos par exemple. Cela faciliterait leur compréhension. Il faut également donner et prévoir du temps afin que les enjeux soient bien compris et que les répercussions soient bien identifiées.

Comment s'assurer que les actions apportées dans une échelle de gestion respective soient complémentaires à celle des autres intervenants qui eux travaillent à d'autres échelles de gestion? Comment assurer le maillage des actions à poser entre les différents acteurs ?

La clé du succès résiderait dans la concertation et le réseautage des différents intervenants. Pour que cette concertation et ce réseautage soient le plus efficace possible, l'ouverture d'esprit et l'écoute sont des qualités essentielles que doivent démontrer les intervenants. La diffusion de l'information assure aussi le maillage des actions en informant les gens (ex. Journal du Syndicat des producteurs de bois). La dernière intervention touchait quant à elle l'importance d'avoir des «leaders» qui s'impliquent dans le processus afin de faire avancer les choses plus rapidement et plus efficacement.

Tel qu'indiqué précédemment, l'approche retenue par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour assurer la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique au Québec passe par la définition des écarts entre les paysages naturels et aménagés, l'identification d'enjeux forestiers qui font consensus dans la région et le développement de solutions pour y répondre.

La réalisation du portrait forestier historique de la Gaspésie devrait permettre d'obtenir le portrait forestier de la région avant que l'homme n'en modifie la dynamique naturelle. Les écarts qui seront observés entre le paysage forestier passé et actuel permettront aux intervenants du milieu forestier de la région d'identifier une série d'enjeux jugés prioritaires. Ces enjeux constitueront le cœur même de la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique en Gaspésie.

Le Consortium a organisé l'atelier «Enjeux forestiers et gestion territoriale» afin d'amorcer une réflexion sur les rôles et responsabilités de chaque acteur des différentes échelles de gestion administrative (UAF, forêt privée, MRC, etc.) en regard des enjeux forestiers. Non seulement cet atelier a permis aux participants de se familiariser avec les concepts, mais il a également permis de dégager des recommandations dont pourra bénéficier la région lorsque viendra le temps d'identifier, de prioriser et de résoudre les enjeux forestiers dans le cadre de la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique.



Consortium en foresterie
Gaspésie-Les-Îles

37, rue Chrétien, bureau 26, C. P. 5 Gaspé (Québec) G4X 1E1 **Tél.:** 418.368-5166 ou 1 866.361.5166 **Télec.:** 418.368.0511

mieuxconnaîtrelaforêt.ca

